

DELIBERATION N°66/2021

Le **Mardi 21 septembre 2021** à 9h30, le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni en format mixte (présentiel et distanciel) dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 09/09/2021

Nombre de membres en exercice : 27

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	X			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	X			TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre		X		BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck	X			CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine	X			THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François	X			CARREL Christine	
	MONTBLANC Jean-Claude			X	GUILLAUD Jean-Pierre	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel			X	JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel			X	MEUNIER Edouard	
	ZOCCOLO Alain			X	BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	X			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	X			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	X			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	X			VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves	X			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier	X			FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	X			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul			X	BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	X				
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare			X	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian	X			RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude			X	CAMPERS Joëlle	
CC MAURIENNE-GALIBIER	ROUGEAUX Jean-Pierre	X			MANCUSO Gaetan	
COLLEGE SPECIAL	MARCHAND-MAILLET Thierry	X			BOUTY Georges	
REGION	BONNIVARD Emilie			X		
DEPARTEMENT	MAITRE Florian			X	PROVOST Patrick	

TOTAL 17 1 9
TOTAL VOTANTS 18
TOTAL VOIX 27

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20210921-DEL66-2021-DE
Date de télétransmission : 28/09/2021
Date de réception préfecture : 28/09/2021

DELIBERATION N°66/2021

Objet : RETROCESSION

Opération 14-192 Réserves foncières 15 ans
Demandeur : LA CHAPELLE
Axe : Réserves foncières
Date de fin de portage prévue : 13/03/2029
Acquéreur désigné : M CURCIO et Mme BEUDIN

L'EPFL a acquis pour le compte de la commune de La CHAPELLE une parcelle de 2930 m² comme réserves foncières.

Un administré, voisin de celle-ci, a demandé à la commune la possibilité d'acquérir 200 m² pour étendre sa propriété ; Par délibération en date du 18/06/2021, la commune sollicite l'EPFL afin de céder une partie de la parcelle A202 à Monsieur CURCIO et Madame BEUDIN au prix de 31.09 € /m².

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
LA CHAPELLE	A n°202(p)	souville	200 m ² à définir	Pré	UCz	31.09€/m ²

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué à Monsieur CURCIO et Mme BEUDIN.

Le 27/09/2021
Le Président
Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	18
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20210921-DEL66-2021-DE
Date de télétransmission : 28/09/2021
Date de réception préfecture : 28/09/2021